

Unifs : des placements qui rapportent

À l'ULg, 180 millions € sont investis dans des produits en capital. Avec succès

Les universités francophones disposent toutes d'une trésorerie, une sorte d'épargne. Mais ce que l'on sait moins, c'est que cette trésorerie est réinvestie dans des produits en capital. Dont une partie l'est en capital non garanti. Donc à risque. Et pourtant, cela peut rapporter gros.

Comment faire fructifier son argent? Une question que se pose légitimement tout un chacun lorsqu'il possède quelques économies. Le constat est valable pour toute institution qui a la chance d'avoir un matelas financier relativement confortable. Comme l'Université de Liège, par exemple. Ainsi, le « matelas structurel de la trésorerie courante », pour reprendre les termes exacts, de l'ULg se monte à quelque 180 millions d'euros. Une somme conséquente que l'institution cherche donc à faire fructifier. Notamment via des placements financiers.

Des placements en capital qui peuvent se faire de plusieurs manières : à capital garanti, à capital garanti à hauteur de X pourcents ou à capital non garanti. Les placements à capital non garantis sont bien évidemment les plus risqués. Mais aussi ceux qui peuvent rapporter le plus. Prenons l'exemple de l'Université de Liège. Les 180 millions d'euros

de la trésorerie sont placés. 75 le sont dans des produits financiers à capital non garanti. 30 autres le sont dans des produits à capital garanti à hauteur de 90%. Le solde l'étant dans des produits à capital entièrement garanti.

Effectuer des placements financiers, dont certains à risques, est-ce là le rôle d'une université? Du côté de l'ULg, on souligne justement qu'il s'agit là d'une gestion « en bon père de famille ». « Il faut savoir que ce sont des placements

« Ce n'est pas de l'argent public que nous investissons »

Anne Girin (ULg)

entre 18 mois et huit ans, qui ne sont pas des actions individuelles. L'université n'achète donc pas des actions 'ArcelorMittal', par exemple », explique Anne Girin, directrice financière de l'ULg. Qui précise également que l'institution ne joue pas là avec de l'argent public : « La trésorerie provient des réserves, des provisions et de toute notre activité de prestations pour des tiers. Ce n'est donc pas de l'argent de la Fédération Wallonie-Bruxelles ou de la Recherche. »

RÈGLES STRICTES

Et visiblement, la stratégie s'avère payante. Ainsi, pour l'année 2014 (les comptes 2015 ne sont pas encore clôturés, NDLR), ces placements en produit en capital ont rapporté 7,2 millions d'euros à l'université, soit du 3% net! « Alors que nous avions prévu 2,5 millions à la base », souligne Anne Girin. Qui justifie dès lors les placements en capital non garanti, plus risqué? « Les placements à capital garanti, cela ne rapporte rien. Nous plaçons cet argent avec succès. Il y a un comité de placement composé de trois personnes, qui doivent toutes dire un oui 'franc et massif' à un placement. Les professeurs de Finances sont aussi sollicités. Et tous les placements se font par appels d'offres publics auprès de plusieurs banques qui nous fournissent chacune cinq produits, que nous analysons et sélection-

nons ensuite », renchérit la grande argentière de l'ULg.

De manière générale, les placements de l'ULg rapportent gros. Excepté en 2008, avec la crise financière. « La seule perte que nous avons faite, c'est sur la Grèce, alors que c'était garanti! Nous avons perdu 400.000 euros en une seule fois. »

C'est depuis 2007 que l'ULg a pris la décision d'effectuer des placements financiers avec sa trésorerie. Avec succès, jusqu'à présent. ●

GASPARD GROSJEAN

Une université peut-elle tout faire avec son argent ?

Que peut faire une université comme placements? Surtout s'ils sont « à risques », autrement dit, à capital non garanti. C'est en substance ce qu'avait demandé la députée wallonne et communautaire Virginie Defrang-Firket (MR)

au ministre de l'Enseignement supérieur, Jean-Claude Marcourt, lors d'une question écrite. Le ministre PS avait répondu ceci : « Il ne me semble pas inopportun qu'une université soit en mesure d'opérer ce type de place-

ment, dès lors qu'ils participent à une gestion active de la trésorerie de l'institution. » Et de rappeler que « les décisions d'investissement des universités sont surveillées par leur CA. » ●

G.G.

Autres universités**ULB : Près de 3,5 millions de gains annuels**

L'Université libre de Bruxelles (ULB) investit elle aussi une partie de son argent dans des produits en capital. Deux choses sont cependant à distinguer, comme le souligne Patrick Goblet, directeur financier de l'ULB : « *Au niveau 'trésorerie', nous avons un seul type de placement entre 2,5 et 10 millions d'euros selon les périodes. Ce sont des placements à capital garan-*

ti. Puis, à côté, nous avons aussi des portefeuilles issus de dons, legs ou succession. Là, nous visons le rendement à long terme et nous tournons autour des 60 millions d'euros. » Concrètement, ces placements rapportent à l'université environ 400.000 euros par an pour la caisse même de l'ULB, tandis que le gain des portefeuilles tourne autour des trois

millions d'euros annuels. « *Mais attention, ils ont une affectation spécifique obligatoire.* »

Notons par ailleurs que l'UCL investit elle aussi une partie de son argent dans des produits en capital. Toutefois, malgré nos multiples sollicitations, l'administrateur-délégué n'était pas disponible pour nous donner de plus amples explications. ● G.G.